

Image not found or type unknown



Promesse d location d un bail commercial

Par **tegeline2000**, le **19/04/2008** à **18:31**

une promesse de location a été signée mais un desaccord est survenu dans la mesure ou il n y avais pas une clause de reversibilité réciproque au desengagement du seul bailleur en matiere d assurance.combien de tepms peut durer cette promesse .de plus le bailleur veut faire signer directement la reception du local sans signer de bail commercial est ce legal d a